

# ÉLECTIONS DE DÉCEMBRE VOTEZ !

## PRIME DE CYCLES - SANCTIONS ABUSIVES - BINOMES/EFFECTIFS - TENUES

**La prime de cycle** accordée à tous les corps de métier à la DPMP, n'est pas versée aux AAS ! Pourquoi ? Avec le changement de cycle intervenu au 1<sup>er</sup> janvier, les AAS sont parfaitement éligibles à cette prime. **La CFTC Surveillance demande que la DPMP se mette en conformité et attribue cette prime de façon rétroactive aux AAS ; il n'y a aucune raison de discriminer ce corps de métier !!!**

**Les sanctions** que les chefs de division ont la possibilité de donner directement aux agents, sont parfois arbitraires, souvent expéditives, sans enquêtes préalables et établies sans réel fondement, parfois à la « tête du client ». Elles engendrent du stress et souvent un sentiment d'injustice, voire même un relatif relâchement afin d'éviter tout conflit avec les usagers qui risquerait de déboucher sur une sanction de l'agent ! **La CFTC Surveillance demande plus d'équité et de discernement.**

**Le binôme** (voir notre dernier tract suite à une énième agression d'AAS seul) : Promesse de la direction de septembre 2016 qui n'a jamais été tenue en raison d'effectif insuffisant ! Ce n'est pas un recrutement de 100 AAS prévu pour la fin d'année qui compensera les pertes de 400 AAS environ depuis 2016 ! Plus que jamais, **la CFTC Surveillance réclame que la DPMP tienne ses engagements et recrute massivement des agents pour garantir la sécurité au travail et rétablir un véritable service de qualité.**

**Des tenues** différentes de celles de la PM devaient arriver depuis fort longtemps ; à tel point que les AAS n'y croient plus ! Cette nouvelle tenue, par ses bandes vertes au lieu de bleues, devrait permettre aux AAS de ne plus être confondus avec les policiers municipaux, et **éviter que certains usagers ne se défoulent sur les AAS souvent isolés faute de binôme...**

C'est pour toutes ces raisons (et bien d'autres encore...) que vous devez voter en décembre prochain, et **voter pour les listes de la CFTC !!!**

Claude ROYER : [clauderoyer@paris.fr](mailto:clauderoyer@paris.fr) | 06 44 88 35 49  
Délégué **CFTC** en charge de la Surveillance, élu titulaire au CT DPMP

## La CFTC à votre écoute et à vos côtés



1919 - 2022 - Depuis plus de 100 ans, la CFTC, un syndicalisme constructif au service des femmes et des hommes